

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et études de maîtrise d'œuvre préalables aux démolitions, à réaliser sur les sites Snooker et Jaguar (quartier Luciline) à Rouen (Département de la Seine-Maritime)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 40% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 54 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Snooker : billard au 1er niveau du bâtiment et stockage de voitures d'occasions pour Honda au sous-sol. Jaguar : Garage + hall exposition
PLU :	UAa - La zone UA a vocation à accueillir des logements, des commerces, des activités, des bureaux et des équipements d'intérêt général. Cette mixité des fonctions se combine avec une certaine densité bâtie. Le secteur UAa (« tissu urbain continu »), correspond aux centres villes de la rive droite et de la rive gauche et à leurs extensions, comme notamment en rive droite le vaste secteur de reconquête urbaine des quartiers Ouest.
PROJET :	Logements, commerces, activités diverses.
PRISE EN CHARGE AU TTITRE DU FONDS FRICHES	Comité de programmation du 1-12-17 Commission permanente régionale du 29-01-18
PROPRIÉTAIRE :	EPF de Normandie
ENVELOPPE PROJET :	90 000 €HT

Site, lieu, nature de l'intervention Projet	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie
Interventions Métropole, CODAH, CUCLM					
Snooker & Jaguar à Rouen Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalables à a démolition Mixte	MRN	90 000	25% 22 500 €	40% 36 000 €	35% 31 500 €

ROUEN, le 20 FEV. 2018

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL